

Réf: Dossier N° : 49020

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MINERVA CONSTRUCTIONS SARL »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAUX AVENUE NOGUES, AUGUSTIN
TESSIE, BATIMENT C APPARTEMENT 34, 01 BP 12861 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MINERVA CONSTRUCTIONS SARL » .

Objet: Construction immobilière ; Acquisition de terrains nus ou bâtis ; Vente de biens immobiliers ; Aménagement immobiliers, jardins et espaces publics et privés.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - PLATEAUX AVENUE NOGUES, AUGUSTIN
TESSIE, BATIMENT C APPARTEMENT 34, 01 BP 12861 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur BERTE ABOUBACAR.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11167 du 26/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10782 du 26/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

